

Des questions à l'Assemblée nationale; Le PLQ à la défense du français... au Vietnam

le samedi, novembre 8, 1997 page: A5

From Le Devoir

Québec ne devrait pas financer le Sommet francophone de Hanoi si le Vietnam continue de boycotter la langue française, estime la députée libérale de La Pinière, Fatima Houda-Pepin.

La députée vient d'écrire au premier ministre Lucien Bouchard, en voyage en Chine, afin de lui demander d'intervenir pour que le français «retrouve son statut de langue d'usage» avant l'ouverture du Sommet de la Francophonie qui doit se tenir à Hanoi du 14 au 16 novembre prochain.

En cas de refus, Mme Houda-Pepin estime qu'il n'y a qu'une solution: retirer le financement que le Québec verse pour la tenue du sommet. «L'argent des contribuables québécois doit servir à la promotion du français dans les pays membres de la Francophonie, non à son bannissement comme fait le Vietnam», écrit la députée de La Pinière.

Dans une décision prise au début de janvier 1997, les autorités vietnamiennes ont décidé que tous les médicaments enregistrés et déjà commercialisés devaient faire l'objet d'une nouvelle autorisation de mise en marché à partir d'un dossier rédigé en vietnamien ou en anglais, a raconté la députée.

La décision a soulevé une tempête en France, où la ministre alors chargée de la Francophonie, Margie Sudre, a protesté. La France fournit un financement de 75 millions de francs (environ 19 millions de dollars) pour la tenue du Sommet de Hanoi. Mme Sudre a été remplacée en juin dernier lorsque le gouvernement du premier ministre Alain Juppé a été défait.

Dans sa lettre au premier ministre Bouchard, la députée Houda-Pepin rappelle que les entrepreneurs québécois qui font affaire avec des partenaires vietnamiens «doivent désormais rédiger leurs contrats en anglais seulement, sinon ils n'auraient aucune valeur juridique au Vietnam».

La députée a noté que le poids du Québec au sommet sera important puisque le Québec jouit du statut de gouvernement participant et de rapporteur du sommet.

Mme Houda-Pepin a déclaré que sa prise de position dans ce dossier reçoit l'aval des représentants des communautés vietnamiennes installées au Québec et en France, avec lesquelles elle maintient des contacts étroits.

Lorsque le Vietnam était une colonie française, de 1859 à 1954, la langue française avait un statut spécial dans cette partie du monde. Mais l'omniprésence américaine à partir de 1961 et la prise du pouvoir par les communistes sur l'ensemble du pays à compter de 1975 semblent avoir amoindri la présence de la langue française. Le Vietnam demeure néanmoins un des 49 États membres de la Francophonie.

- Delisle, Norman

- END -